

## Arrêté de mise à la retraite.

**Numéro d'inventaire** : 2003.01453 (1-4)

**Auteur(s)** : Geneviève Mabire

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Mairie de Petit-Quevilly (Petit-Quevilly)

**Date de création** : 1971

**Description** : Imprimés dactylographié. Marques de pliure.

**Mesures** : hauteur : 295 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : 1 & 2 : Arrêté de mise à la retraite de Madame Geneviève du 26 mars 1971. Fonction exercée : "Préposée Infirmière". Document signé du maire de Petit-Quevilly. Administration municipale. Tampon "Mairie de Petit-Quevilly (Seine-Maritime)." Copies conforme à l'original. (247x180mm) 3 : Lettre du maire accusant réception de la demande de droit à la retraite de Mme Mabire, Préposée Infirmière au Groupe Pasteur-Jeanne-d'Arc du 11 janvier 1971.

(268x210mm) 4 : Lettre de la mairie de Petit-Quevilly à Mme Mabire accompagnant l'ampliation de l'arrêté d'admission à la retraite. (295x210)

**Mots-clés** : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Gestion sanitaire des établissements d'enseignement

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Nom de la commune** : Le Petit-Quevilly

**Nom du département** : Seine-Maritime

**Autres descriptions** : Langue : Français

**Lieux** : Seine-Maritime, Le Petit-Quevilly

DÉPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT  
DE  
ROUEN

Canton de Grand-Couronne

VILLE  
DE  
**PETIT-QUEVILLY**

N° JD/PR

Objet :

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Petit-Quevilly, le* 13 AVRIL 1971

**TÉLÉPHONE : 72-63-71**

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

à Madame MABIRE Geneviève  
Immeuble A.3.  
8, rue Poret de BLOSSEVILLE  
76- ROUEN

=====

Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli,  
ampliation de l'arrêté de Monsieur le Maire, vous admet-  
tant à la Retraite à compter du 1er AOUT prochain.

J'espère que votre état de santé va s'améliorant  
et qu'il vous sera possible de nous rendre visite pour  
préparer votre dossier de liquidation de pension à trans-  
mettre à la Caisse de Retraite dès le 1er AOUT.

Veuillez agréer, Madame, mes respectueux sentiments

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

*J. Dufrene*

*J. DUFRENE*

DÉPARTEMENT  
de la  
SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT  
de ROUEN

CANTON  
de  
GRAND-COURONNE

# Mairie de Petit-Quevilly

## ARRETE

Nous, Maire de la Ville de PETIT-QUEVILLY,  
Vu

Le Décret 57.657 du 22 MAI 1957 portant Code  
de l'Administration Communale.

Le Décret 65.773 du 9 SEPTEMBRE 1965 portant  
règlement d'Administration Publique relatif  
au régime de Retraites des titulaires de la  
C.N.R.A.C.L.

La lettre en date du 9 JANVIER 1971 de Madame  
MABIRE Geneviève- Préposée Infirmière tendant  
à faire valoir ses droits à la retraite à  
compter du 1er AOUT 1971.

L'avis favorable de la C.N.R.A.C.L. du 23  
MARS 1971.

## ARRETONS :

### ARTICLE 1er

Madame MABIRE née CHATILLON Geneviève  
le 12 MARS 1908, est admise à faire  
valoir ses droits à la retraite à  
compter du 1er AOUT 1971.

### ARTICLE 2 -

Monsieur le Secrétaire Général de la  
Mairie est chargé de l'exécution du  
présent arrêté qui sera soumis au  
visa de Monsieur le Préfet.

A PETIT-QUEVILLY



Vu  
Rouen, le 5 AVRIL 1971

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par délégation  
Le Chef du 4<sup>e</sup> Bureau de la Direction  
des Affaires Financières  
Signé : *Vansel*

(b) 22-10-2003 00:00:00



DÉPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-MARITIME

ARRONDISSEMENT  
DE  
ROUEN

Canton de Grand-Couronne

VILLE  
DE  
PETIT-QUEVILLY

N° ..... JD/PR .....

Objet :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Petit-Quevilly, le 11 JANVIER 1971*

TÉLÉPHONE : 79-63-71

Le MAIRE de la VILLE de PETIT-QUEVILLY,

à Madame MABIRE  
Préposée Infirmière  
au Groupe PASTEUR-JEANNE-D'ARC

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre  
du 9 JANVIER sollicitant de faire valoir vos droits à la  
retraite à compter du 1er AOUT 1971.

Votre demande étant motivée pour des raisons de santé, je vous donne bien volontiers mon accord.

Je vais en informer, dès maintenant, la Caisse Nationale  
de Retraites et dès réception de l'avis favorable, je prendrai  
l'arrêté nécessaire.

D'ores et déjà, je tiens à vous remercier des excellents  
services que vous avez rendus à la Ville de PETIT-QUEVILLY dans  
l'exécution discrète et efficace de vos fonctions d'Infirmière  
Scolaire. J'aurai d'ailleurs l'occasion de vous exprimer ver-  
balement la satisfaction de la Municipalité, lorsque sera venu  
pour vous, le moment de quitter l'Administration Municipale.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueuses  
salutations.

LE MAIRE,



